	24/22

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice **:** 12 - ***Présents*** : **9** - ***Votants*** : 10

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 juin 2022

Date de convocation
18 juin 2022
Date d'affichage
18 juin 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt deux, le 24 juin, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Etaient présents : M. Samuel GOMES, Christelle PERRIN, Joëlle TSCHUDI, Pascal GALLIOT, Fabien BARI, Jean-Pierre SCHWARTZ, Patricia FALLENOT, Nadège ZIMMERMANN, Sébastien GADOT

Etaient absents excusés avec procuration : Azzedine AZZOUG (donne procuration à M. Sébastien GADOT),

Etaient absents excusés : Armelle LE GAL, Pamela GRIDEL

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Christelle PERRIN

NOMINATION D'UN NOUVEAU RÉGISSEUR TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT
Délibération N°24-22

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au départ de Monsieur Yves CUCUEL régisseur titulaire de la régie multiple 60201, il convient de désigner un nouveau régisseur titulaire ainsi que de nommer un mandataire suppléant.

Monsieur le Maire soumet la candidature de Monsieur Fabien BARI comme nouveau régisseur titulaire et sollicite le Conseil Municipal pour la nomination du mandataire suppléant. Mme Nadège ZIMMERMANN s'est portée candidate pour assumer le rôle de mandataire suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote

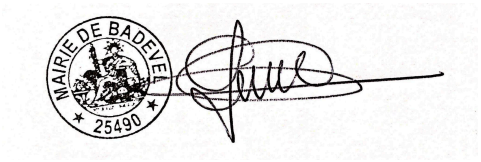
- POUR : 10
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

APPROUVE

- ➢ La nomination de Monsieur Fabien BARI comme régisseur titulaire
- ➢ La nomination de Mme Nadège ZIMMERMANN comme mandataire suppléant.

Pour copie conforme
Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 24 juin 2022 et publication ou notification le 24 juin 2022

Le Maire,



Samuel GOMES